

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Tentative de relance du PTP

Le dialogue de haut niveau sur l'initiative d'intégration dans la région de l'Asie-Pacifique, qui se tiendra les 14 et 15 mars à Viña del Mar, au Chili, montre que les pays du Partenariat transpacifique (PTP) prévoient tenir un petit-déjeuner rencontre pour discuter des prochaines étapes de l'accord le mercredi 15 mars 2017, selon l'horaire préliminaire publié par le gouvernement chilien.

Maintenant que les États-Unis ont finalement décidé d'assister à la réunion – et qu'ils devraient être représentés par leur ambassadeur au Chili, Carol Perez – les participants espèrent que le sommet apportera une certaine lumière sur ce qui se passera avec le PTP maintenant que le président américain Donald Trump a signé un acte de retrait visant à se soustraire de l'accord.

Le Chili, entre-temps, a aussi invité la Chine et la Corée du Sud à participer au sommet en tant qu'observateurs. Même si les deux pays n'assisteront pas au petit-déjeuner rencontre, des sources ont affirmé qu'on s'attend à ce qu'ils participent à des réunions bilatérales ou plurilatérales supplémentaires avec les pays du PTP.

Les participants les plus optimistes continuent d'espérer qu'un quelconque accord sur la voie à suivre pour le PTP émergera au Chili. Dans son programme sur les politiques commerciales publié le 1^{er} mars, le représentant pour le commerce des États-Unis a souligné que l'administration Trump prévoit maintenir de forts engagements bilatéraux avec ses partenaires de l'Asie-Pacifique dans l'objectif d'obtenir des accès aux marchés supplémentaires pour les biens américains et de conserver l'influence américaine dans la région.

Cependant, les chances sont très minces que les États-Unis appuient toute tentative de maintenir le PTP, du moins à l'heure actuelle.

Des sources informées affirment que les pays du PTP ont en fait trois options :

1. Aller de l'avant avec le PTP sans les États-Unis;
2. Entamer des négociations bilatérales et plurilatérales entre les membres restants en se fondant sur l'accord;
3. Remplacer les États-Unis par la Chine et renégocier une partie du PTP ou simplement se joindre au Partenariat économique intégral régional (PEIR) mené par la Chine.

Comme mentionné ci-dessus, il est difficile d'imaginer que les États-Unis acceptent soudainement le PTP dans son état actuel seulement pour des raisons géopolitiques, même si les Membres acceptent de renégocier une partie de l'accord pour faire plaisir à l'administration Trump. Cela n'est tout simplement pas possible.

Et même si le Japon est prêt à mettre en œuvre le PTP peu importe ce qui arrive, et qu'il appuie des positions du PTP dans des domaines auxquels il s'opposait initialement, des sources affirment que le premier ministre Abe ne souhaite pas aller de l'avant avec un PTP révisé qui exclut les États-Unis. La participation active du Japon vise vraisemblablement à impressionner le président Trump dans l'espoir de ressusciter le PTP ou de voir un accord bilatéral entre les États-Unis et le Japon naître de ses cendres.

Toute nouvelle négociation du PTP sur une base plurilatérale impliquerait probablement de nombreuses renégociations, et très peu de pays sont

prêts à le faire en l'absence des États-Unis. L'Australie et la Nouvelle-Zélande semblent être les deux pays à vouloir le plus désespérément aller de l'avant pour l'instant. Des sources affirment qu'une possibilité pour ceux qui souhaitent ardemment reprendre le PTP pourrait être de reprendre l'ancien modèle P4, qui n'incluait pas les services financiers et les investissements, et de le mettre à jour en y incluant certaines dispositions en se fondant sur les ententes conclues dans le cadre du PTP.

Si les pays sont à l'aise avec cette stratégie, on pourrait ultimement voir les Membres à Viña del Mar décider de conclure plusieurs ententes bilatérales et plurilatérales faciles avec les pays qui n'ont pas beaucoup d'enjeux à défendre.

L'autre possibilité serait d'essayer de pousser en direction des négociations du PEIR, qui en étaient à leur 20^e ronde la semaine dernière à Kobe (Japon), et ce faisant, l'Australie et la Nouvelle-Zélande espéreraient transformer le PEIR en un accord de « grande qualité » comme le PTP.

Cependant, des observateurs affirment que cette stratégie a, jusqu'à présent, généré plusieurs oppositions puisque l'Australie et la Nouvelle-Zélande n'ont rien à offrir en retour. Cela étant dit, l'ajout

d'autres pays du PTP au mélange comme le Canada (qui envisage un ALE avec la Chine), peut présenter une occasion de consensus, même si une source a mentionné que l'Inde est pratiquement indifférente à l'accès potentiel à leurs marchés en échange de concessions massives.

L'intégration de la Chine, quant à elle, exclurait probablement tout accord significatif dans des domaines difficiles pour le gouvernement central chinois, par exemple les sociétés d'État, la main-d'œuvre et des aspects du cybercommerce qui impliquent la délocalisation de données. Mais encore une fois, la Chine a des intérêts actifs dans l'investissement et l'exportation de biens, ce qui pourrait signifier que des compromis minutieusement ficelés et des règles nuancées pourraient être négociés.

Même si les pays du PTP choisissent de suivre cette voie (c.-à-d. d'intégrer le PEIR), cette entente n'est pas près d'être conclue puisque la combinaison de l'ANASE, de l'Inde et de la Chine nuira probablement au rythme des négociations et aux ambitions relatives à tout résultat. Et étant donné les complexités que ce nouveau cadre pourrait générer, le nouveau PEIR pourrait simplement faire comme le PTP et ne jamais voir la lumière au bout du tunnel.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.chep-poic.ca

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

